

**Question 2**  
**du groupe GRL, par le député Bernard Rey, au Département des finances, des institutions et de la sécurité, concernant le processus de fusion**

En session de novembre 2005, la commune de Salins se voyait contrainte d'engager un processus de fusion avec une des communes avoisinantes. Elle devait établir un rapport à soumettre au CE avant la fin décembre 2006. Dans la même situation que sa collègue, la commune de Saas-Grund devait également établir un rapport, mais pour décembre 2005 cette fois-ci.

Monsieur le Conseiller d'Etat peut-il nous informer sur les conclusions de ces rapports?